



FORMATION

LES NOUVELLES PRATIQUES DU DROIT DES MARQUES : DE LA PROTECTION DU SIGNE À SA DÉFENSE

20 novembre 2024

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

IRPI - Marques et noms de domaine

Intervenant : Julien CANLORBE (Docteur en droit Avocat au barreau de Paris Cabinet Momentum Avocats)

Objectifs :

- > Adapter sa stratégie de dépôt de marques aux nouvelles pratiques (signes atypiques, nouvelles antériorités, obligation d'usage renforcée) ;
- > Maîtriser les nouvelles procédures administratives INPI et EUIPO (opposition, déchéance, annulation) ;
- > Maîtriser la procédure judiciaire (articulation avec les procédures administratives, fins de non-recevoir, recours contre les décisions de l'INPI) ;
- > Mettre à jour sa pratique des dernières jurisprudences et identifier les points de vigilance.

Public concerné : Juristes, avocats, conseils en propriété industrielle

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Panthéon-Assas : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+33153638645)



L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils). *Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)*

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)